

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 Mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 5 mars, le conseil municipal s'est réuni dans la salle de la mairie de St Macaire du Bois, sous la présidence de M. Pierre de BOUTRAY, Maire.

Etaient présents : M. Pierre de BOUTRAY, M. Bruno GROYER, Mme Emmanuelle BOUET, M. Jérôme GIRARDEAU, Mme Chantal SOYER, M. Thibaut HENRION, M. Gilles DUQUENOY, M. Alain LABBE,

Absents excusés : M. Martin ALEMANN, M. Etienne GABARD

Secrétaire de Séance : M. Jérôme GIRARDEAU

Monsieur de BOUTRAY, Maire, donne lecture du compte-rendu de la réunion du 5 février 2025. Il n'y a aucune objection.

1. POINT SUR LE BUDGET :

Monsieur le maire expose les comptes pour l'année 2024. Madame Béatrice BODIN, conseiller aux décideurs locaux de Saumur est venue en mairie afin d'évaluer notre situation, qui ne pose aucun problème. Le Compte Administratif, le Compte de Gestion ainsi que le Budget 2025 seront voté lors du prochain conseil municipal, soit le 2 avril.

Une délibération doit être prise concernant la durée d'amortissement du fonds de concours du SIEMML. Le conseil municipal donne son accord pour un amortissement sur 10 ans.

2. POINT SUR LES TRAVAUX :

- À la suite du rapport de sécurité, il est nécessaire de faire installer des BAES. 3 devis ont été demandés. Un devis de 7192.32 € a été retenu.
- La vitesse des véhicules paraissant excessive dans la traversée de l'Humeau de Bray, un agent du département doit venir sur place afin d'étudier ce qui pourrait être fait. Le rendez-vous est prévu le 10 mars 2025.
- Les volets de la salle des fêtes ont été repeints.

3. CHARTE DU PNR :

Le conseil municipal après avoir pris connaissance de la nouvelle charte du PNR, approuve cette dernière et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes. Cette charte est consultable sur le site du PNR.

Une subvention de 600 € leur sera attribuée.

4. CONVENTION SALLE DES FETES :

Une convention a été établie pour la location de la salle des fêtes par les associations.

5. QUESTIONS DIVERSES :

- Etat des lieux de la salle des fêtes : Gilles DUQUENOY pour le mois d'avril, Chantal SOYER pour le mois de mai.
- Monsieur le Maire a pris contact avec Saumur Agglo concernant la lagune. En effet, il est nécessaire de sécuriser les abords. La clôture sera prise en charge soit par Saumur Agglo ou par la SAUR. Les travaux devraient être faits au cours du premier semestre 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00

Le prochain conseil est fixé au 2 avril à 20 h 15.